YEROTH-ERP-3.0 MISE-EN-PLACE POUR CLIENT À REVENU CERTIFIÉ.

Dimanche, Le 14 février 2021

AUTEUR: DR. XAVIER NOUMBISSI NOUNDOU

FOURNITURE DE SERVICE:

 $YEROTH_{r\&c}$ s'engage formellement à aider le client à revenu certifié à lui fournir les prestations de service suivantes :

- 1. Emploi de personnels temporaire pour la récupération et l'entrée des données des stocks et des marchandises des magasins du client à revenu certifié, dans son serveur YEROTH—ERP—3.0.
- 2. YEROTH_{r&c}s'engage formellement à investir dans le processus du point 1).
- 3. Le client à revenu certifié s'engage à débourser mensuellement au moins 12% du montant investi par ${\sf YEROTH}_{r\&c}$ dans le processus décrit au point 1).